



## Rapport du juge en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Rideau Carleton	Ottawa		
<b>Date</b>	Jeudi 9 novembre 2023	<b>Heure de départ</b>	16 h	
<b>Conditions météorologiques</b>	Courses 1 à 5 : Brouillard (Temp. : 1 °C) Courses 6 à 10 : Pluie (Temp. : 1 °C)	<b>Vent</b>	6 km/h Est	
<b>État de la piste</b>	Courses 1 à 10 : Bonne (Variante 3 s)			
<b>Nombre de courses</b>	10	<b>Courses de qualification</b>	Ø	<b>Inscriptions totales</b> 66/68
<b>Total des paris mutuels</b>	\$145,996			
Vétérinaire contacté	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

<b>Juge en chef</b>	<b>Juge associé</b>	<b>Juge associé</b>
Weber Michael	Coles Sharla	Ksionzyk, Scott (à distance)

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

### Bureau :

Un retrait hâtif a été opéré par les juges (erreur d'écurie) du cheval, "CHEQUE THE MAGIC" de la Course 6.

L'entraîneur, Ted McDonald, a été jugé coupable d'avoir enfreint la règle 20.03.01(i) de la CAJO, entraînant le retrait de ce cheval et s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 100.

Décision #2424265

Des retraits hâtifs ont été opérés par les juges (transport) des chevaux, "VELOCITY IMPETUOUS" et "RED CAPE PARTY" de la Course 7.

Un retrait hâtif a été opéré par les juges (conditions météorologiques) du cheval, "SAMMY JUSTICE", de la Course 8.

Un retrait hâtif a été opéré par les juges (inadmissible) du cheval, "NAPOLEON HILL", de la Course 2.

L'entraîneuse, Macy Cassell Smyth, assistera à un examen au sujet d'une potentielle infraction à la règle 17.04 de la CAJO (double inscription d'un cheval).

**Courses :**

- Clarke Steacy a été autorisé à se retirer d'une course.

1. Rien à signaler.

2. Rien à signaler.

3. Rien à signaler.

4. Rien à signaler.

5. Rien à signaler.

6. Reprise de départ comme le #1, "VITOR", (Stephane Pouliot), a fait un bris d'allure avant le départ, provoquant une obstruction au #9, "AWSOME PAUL", (Jacques Beaudoin).

**Enquête** sur la performance du #1, "VITOR", qui a fait un bris d'allure avant le départ et a terminé la course en 4<sup>e</sup> position.

Aucune infraction aux règles sur les bris d'allure ou obstruction provoquée au #9, "AWSOME PAUL", par le #1.

Rien d'autre à signaler.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/wpvJH74tLII>

7. Examen de la course aux alentours du dernier virage. Le #5, "RITCHIE ALPHA", (William Roy), a heurté deux pylônes consécutifs, sans toutefois quitter la piste. Aucune infraction signalée. Rien d'autre à signaler.

8. Rien à signaler.

9. Rien à signaler.

10. Rien à signaler.

**Réclamations :**

Aucune